

COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2021

L'an deux mille vingt et un le premier mars, le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de St Michel l'Ecluse et Léparon, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire.

Date de convocation : 24 février 2021

PRESENTS : HAURY A., LACHAUD J DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R., VICAIRE-BONNIEU D., VIAUD A., CAZERES C. HUGON DE MASGONTIER A., REY N, LAGORGETTE P., BOISDRON C., BONNEFONT M., MAILLETAS A., RAVON A., CHABANET M.,

ABSENTS EXCUSÉS : HALLAIRE X. procuration à CONIJN M., VALLECILLO C. procuration à CAZERES C., BRUNET J. procuration à LACHAUD J., FORESTIER M. procuration à BOISDRON C., BALLION A. procuration à HUGON DE MASGONTIER A., LECOQ T.

SECRETARE : LACHAUD J.

1 – CHOIX DU NOM DE LA MEDIATHEQUE

Le Maire indique qu'il a demandé au conseil municipal des jeunes de proposer des noms pour la médiathèque dont le projet a été initié par l'ancienne mandature et qui sera inaugurée samedi 20 mars prochain en présence des élus du Conseil Départemental.

Quentin GUILLOU, rapporteur du conseil municipal des jeunes, présente aux élus les trois propositions retenues.

Après en avoir délibéré, le Maire demande aux élus de se prononcer pour l'une des propositions suivantes :

- L'Odyssée
- Jean PEYRONT
- L'Odyssée avec une salle de réunion au nom de Jean PEYRONT

Résultat du vote : (Marielle CHABANET arrivée en retard, n'a pas pris part à cette délibération)

Pour l'Odyssée : 0

Pour Jean PEYRONT : 5

Pour l'Odyssée avec une salle de réunion au nom de Jean PEYRONT : 16

2 – FINANCES

Approbation des comptes de gestion

Les comptes de gestion sont les documents de la trésorerie pour concordance des dépenses et recettes réalisées de l'année, ils sont approuvés à l'unanimité. Les comptes administratifs sont les documents de la commune qui reprennent les dépenses et les recettes effectivement réalisées de l'année, ils sont votés sans la présence du Maire.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2020			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
2 613 482.01	3 744 670.32	1 731 378.98	1 509 182.74

Affectation : FONCTIONNEMENT : 1 063 037.07 – INVESTISSEMENT : -222 196.24

COMPTE ADMINISTRATIF EAU/ASSAINISSEMENT 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
218 522.02	331 259.57	74 378.45	401 509.31

Affectation : FONCTIONNEMENT : 112 737.55 – INVESTISSEMENT : 327 130.86

COMPTE ADMINISTRATIF CAMPING 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
57 327.64	82 502.21	61 245.74	50 083.96

Affectation : FONCTIONNEMENT : 14 012.79 – INVESTISSEMENT : -11 161.78

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT LE MÉRIDIEN 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
461 801.49	443 118.60	652 795.03	46 348.93

Affectation : FONCTIONNEMENT : -18 682.89 – INVESTISSEMENT : -196 446.10

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT BATIER 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
2 833.80	19 794.74	57 738.10	0.00

Affectation : FONCTIONNEMENT : 16 960.94 – INVESTISSEMENT : -57 738.10

COMPTE ADMINISTRATIF RESIDENCE JEANNE NICOLAS 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
20 806.08	184 556.45	0.00	58 649.78

Affectation : FONCTIONNEMENT : 163 750.37 – INVESTISSEMENT : 58 649.78

Le maire s'étant retiré, les documents budgétaires ont été votés à l'unanimité.

Les affectations de résultat sont votées à l'unanimité.

3 - BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Considérant que l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles, alors même qu'il constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation de jeunes, et qu'il contribue à la lutte contre l'insécurité routière, première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans ;

Vu le budget communal,

Sur rapport du Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** les modalités techniques et financières d'attribution de la bourse au permis de conduire automobile versée directement à l'auto-école ESPAGNET de La Roche-Chalais, dispensatrice de la formation,
- **De fixer** le montant de cette bourse à 500€,
- **D'approuver** la convention à passer avec l'auto-école dispensant la formation aux jeunes bénéficiaires de ladite bourse.
- **D'autoriser** le Maire à signer ladite convention,

- Que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal de l'exercice en cours, fonction 020, chapitre 011, article 611.

4 - DEMANDES SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

➤ PARC ARBORÉ

Le Maire indique aux élus que la commune peut bénéficier de subvention au titre des contrats cantonaux pour le projet d'aménagement d'un parc arboré.

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX ET PLANTATIONS	55 030,00	DSIL sollicitation de 30%	16 509,00
		DETR sollicitation de 40%	22 012,00
		CONSEIL DEPARTEMENTAL sollicitation de 10%	5 503,00
		autofinancement	11 006,00

total général HT 55 030,00 total général HT 55 030,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité**, accepte de solliciter une subvention de 10%, soit 5 503.00 euros au titre des contrats cantonaux

➤ TOITURE LOCAL TECHNIQUE PISCINE

Le Maire indique aux élus que la commune peut bénéficier de subvention au titre des contrats cantonaux pour le projet de couverture du local technique de la piscine municipal.

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	9 000,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL sollicitation de 25%	2 250,00
		autofinancement	6 750,00

total général HT 9 000,00 total général HT 9 000,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité**, accepte de solliciter une subvention de 25%, soit 2 250.00 euros au titre des contrats cantonaux

➤ EXTENSION RESIDENCE JEANNE NICOLAS

Le Maire indique aux élus que la commune peut bénéficier de subvention au titre des contrats cantonaux pour le projet d'extension de la Résidence Jeanne Nicolas.

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX ET AMENAGEMENT	87 000,00	DSIL sollicitation de 30%	26 100,00
HONORAIRES DIVERS	14 940,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL sollicitation de 25%	21 750,00

autofinancement	54 090,00
-----------------	-----------

total général HT 101 940,00

total général HT 101 940,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte de solliciter une subvention de 25%, soit 21 750.00 euros au titre des contrats cantonaux

➤ **MAISON DE LA FORÊT**

Le Maire indique aux élus que la commune peut bénéficier de subvention au titre des contrats cantonaux pour le projet de la maison de la forêt.

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX ET AMENAGEMENT	70 260,00	DSIL sollicitation de 30%	21 078,00
		DETR sollicitation de 30%	21 078,00
		CONSEIL DEPARTEMENTAL sollicitation de 20%	14 052,00
		autofinancement	14 052,00

total général HT 70 260,00

total général HT 70 260,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte de solliciter une subvention de 20%, soit 14 052.00 euros au titre des contrats cantonaux

➤ **RECUP'EAU**

Le Maire indique aux élus que la commune peut bénéficier de subvention au titre des contrats cantonaux pour le projet Récup'Eau.

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	18 830,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL sollicitation de 25%	4 707,50
		autofinancement	14 122,50

total général HT 18 830,00

total général HT 18 830,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte de solliciter une subvention de 25%, soit 4 707.50 euros au titre des contrats cantonaux

5 - PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE LA MISSION LOCALE

Monsieur le Maire explique que la mission locale du Ribéracois Vallée de l'Isle tient des permanences hebdomadaires à La Roche-Chalais, pour suivre les jeunes demandeurs d'emploi âgés de 16 à 26 ans.

A ce titre une participation au fonctionnement de 1€ par habitant, est demandée. La cotisation pour 2021 s'élève à 3.010€.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, **à l'unanimité**, accepte le versement de la cotisation de 3.010€ au titre de la participation au fonctionnement pour l'année 2021.

6 – COMITE COMMUNAL DE FEUX DE FORET (CCFF)

Le Maire indique que le syndicat DFCI Dordogne a demandé de remettre une liste de membres constituant un comité communal pour les feux de forêts.

Après consultation auprès des membres et leur accord, le Maire demande la validation de la liste présentée pour transmission au syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide la liste.

7 – CONSULTATION POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE ET CONSEIL AU MARCHÉ D'ASSURANCES

Le maire indique que les contrats d'assurance de la commune, signés pour 5 ans, expire au 31 décembre 2021.

Il fait part aux élus, que compte tenu de la spécificité du domaine, il est nécessaire de faire appel à un cabinet conseil.

Le cabinet RISKOMNIUM SAS, 1 avenue de l'Angevinière 44800 SAINT HERBLAIN propose une prestation d'assistance et conseil pour le renouvellement des marchés d'assurances de la commune et du CCAS, pour un montant HT de 3.500€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **Accepte** de faire appel au cabinet RISKOMNIUM SAS pour une mission d'assistance et de conseil au marché d'assurances de la commune et du CCAS,
- **Prend acte** du coût de la prestation s'élevant à 3.500€ HT,
- **Désigne** le maire, ou son adjoint, pour signer tous documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

8 - REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG - CONVENTION CAUE

Monsieur le Maire rappelle les précédentes discussions puis le débat qui a suivi l'exposé de Madame DUPIS Urbaniste-Paysagiste du CAUE 24 lors d'un précédent conseil municipal.

Il présente la convention proposée par le CAUE 24 afin d'engager son étude sur le centre bourg de La Roche-Chalais à partir du 15 avril 2021, avec une participation forfaitaire de 4.500€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **approuve** les modalités de la convention avec la participation forfaitaire de 4.500€
- **autorise** le Maire à signer la convention.

9 – CHANTIER INTERNATIONAL SOLIDARITES JEUNESSES

Le Maire indique aux élus que pendant 4 années, de 2016 à 2019, l'association SEM & VOL a pu organiser un Chantier International Jeunesse sur la commune. Il précise que l'engagement pris par l'ancienne municipalité pour 2020 n'a pu être mis en œuvre au regard de la crise sanitaire.

L'association a fait une proposition afin d'engager un nouveau chantier de 3 semaines à partir de mi-juin qui pourrait se dérouler sur les deux St Michel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe d'un chantier pour l'année 2021 qui fera l'objet d'une convention.

10 - MOTION SERVANCHES

Depuis des décennies, la Commune de La Roche-Chalais s'est engagée dans de nombreuses actions visant la préservation du patrimoine naturel.

C'est tout aussi vrai pour la mandature en cours par la mise en œuvre de dossiers « Nature » pour un équilibre écologique indispensable et incontournable pour l'avenir de la planète.

Face à de nombreuses dérives et atteintes à cet équilibre, il convient de réaffirmer nos engagements.

Le Conseil Municipal de La Roche-Chalais, réuni en séance ordinaire le lundi 1^{er} Mars, apporte son soutien plein et entier aux habitants de Servanches et des communes de proximité impactées par les nuisances dues aux activités du ball-trap situé sur cette commune.

Cette activité, polluante à bien des titres, porte de graves conséquences sur la biodiversité, impactant l'environnement pour des décennies.

Faune, flore, pollution du sol, bruits, sont autant d'éléments auxquels nous sommes sensibles, tout en y ajoutant l'impact économique lié à la dévalorisation de la contrée. L'avenir de la Double nous importe au plus haut point.

Résultat du vote : POUR : 16 CONTRE : 4 ABSTENTIONS : 2

11 - ADHESION A LA FERME DU PARCOT

Après avoir présenté les activités de l'Association « La Ferme du Parcot », le Maire propose aux élus de faire adhérer la commune à l'association pour un montant de 80 euros pour 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, accepte l'adhésion et le versement de 80 € pour l'année 2021.

12 - TARIFS DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EN 2021 – PART SEREX

Le maire indique avoir reçu la proposition de révision des tarifs de l'eau et assainissement du délégataire.

Il demande aux élus de se prononcer sur les tarifs, calculés par le SMDE24, applicables sur les facturations à compter de janvier 2021.

	2020	2021
Abonnement eau potable (6 mois)	20,085€	20,295€
Consommation de 0 à 50 m3	0,132€	0,133€
Consommation de + 50 m3	0,792€	0,801€
Redevance prélèvement des ressources en eaux (taux en €/m3)	à calculer	0,08692
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE		
Abonnement assainissement	13,485€	13,665€
Consommation de 0 à 50 m3	0,145€	0,147€
Consommation de +50 m3	0,771€	0,781€
SMDE		
Redevance pollution (taux en €/m3)	0,33€	0,33€
Redevance de collecte (taux en €/m3)	0,25€	0,25€
Redevance « Protection du point de prélèvement » (taux en €/m3)	0,028€	0,035€

13 – BUREAU DE POSTE DE LA ROCHE-CHALAIS

La Poste a proposé la fermeture de son bureau à La Roche-Chalais tout le vendredi et ouvrir à compter de Mai le mercredi en entier, ce qui équivaut à une demi-journée en moins par rapport à l'existant.

Cette proposition est discutée afin de formuler une réponse au nom du Conseil Municipal.

14 – BATIMENT TECHNIQUE : rapport DEKRA

La société DEKRA a été missionnée pour établir un rapport sur l'état du bâtiment municipal servant de dépôt de matériel près du gymnase. Une décision quant aux suites à donner doit être prise, vu l'état du bâtiment.

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de faire démolir le bâtiment.

15 – CHOIX DE MAITRES D'OEUVRES

➤AMENAGEMENT DES COMBLES DE LA MAIRIE

Le maire rappelle le projet d'aménagement des combles de la mairie et indique avoir lancé une consultation pour engager un maître d'œuvre à qui confier le projet.

Il propose de retenir l'offre du cabinet ROUSSARIE Elodie, Maitre d'œuvre, domiciliée 18 rue du Docteur Lacroix – 24410 SAINT-AULAYE PUYMANGOU pour un montant de 1.920€ HT, pour la réalisation d'une pré-étude de faisabilité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, accepte la proposition de mission de maîtrise d'œuvre du cabinet ROUSSARIE Elodie, Maitre d'œuvre pour la réalisation d'une pré-étude pour un montant de 1.920€ HT.

➤ **EXTENSION DE LA RESIDENCE JEANNE NICOLAS**

Le maire rappelle le projet d'extension de la résidence Jeanne NICOLAS et indique avoir lancé une consultation pour engager un architecte à qui confier le projet.

Il propose de retenir l'offre du cabinet BUCHMANN Vincent, Architecte, domicilié 17 zone commerciale de l'Atelier – 33230 COUTRAS pour un taux de rémunération fixé à 12%, soit 10.440€ HT, pour les missions PRE, APS, APD, PC, PCG, DCE, MDT, VISA, DET, AOR, DOE et GPA sur un coût estimé des travaux à 87.000€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** accepte la proposition de mission de maîtrise d'œuvre du cabinet BUCHMAN Architecte pour un taux de 12%, pour la réalisation de l'extension de la résidence Jeanne NICOLAS, d'un budget prévisionnel de 87.000 € HT.

➤ **AMENAGEMENT DE LA MAISON DE LA FORÊT**

Le maire rappelle le projet d'aménagement de la maison de la forêt et indique avoir lancé une consultation pour engager un maitre d'œuvre à qui confier le projet.

Il propose de retenir l'offre du cabinet MARIGOT Philippe, Maître d'œuvre, domicilié 17 zone commerciale de l'Atelier – 33230 COUTRAS pour un taux de rémunération fixé à 12%, pour les missions APS, APD, DCE, AMT, CGT, RDT et DOE sur un coût estimé des travaux à 60.000€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, accepte la proposition de mission de maîtrise d'œuvre du cabinet MARIGOT Philippe, Maitre d'œuvre pour un taux de 12%, pour la réalisation des travaux d'aménagement de la maison de la forêt, d'un budget prévisionnel de 60.000 € HT,

➤ **TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la commune doit avoir recours à un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie de 2021 à 2024.

Il indique avoir lancé une consultation pour engager un maitre d'œuvre.

Il propose de retenir la proposition du cabinet AZIMUT Ingénierie, 81 avenue de l'Epinette 33500 LIBOURNE pour un taux de 3,80%, pour les missions PRO (métré et estimation des travaux), ACT (assistance au maître d'ouvrage pour la passation du contrat de travaux), DET (direction de l'exécution des contrats de travaux), AOR (assistance au maître de l'ouvrage lors de la réception), d'un montant de 5.700€ HT, réparti comme suit : PRO 2.565€ HT, ACT 741€ HT, DET : 2.280€ HT et AOR 114€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus,

16 - Bâtiments technique avenue de la Double

La société DEKRA a été missionnée pour établir un rapport sur l'état du bâtiment municipal servant de dépôt de matériel près du gymnase. Vu le rapport et l'état du bâtiment, le conseil municipal se prononce **à l'unanimité** pour la démolition du bâtiment.

POINTS D'ACTUALITÉ

André VIAUD :

La procédure de modification du PLU est lancée, une douzaine de dossiers correspondant aux critères a été adressé au cabinet Créham.

Martine CONIJN :

- Reprise des activités bébés lecteurs à la médiathèque
- Cercle des lecteurs en zoom le 3/03
- Portage de livres à domicile toujours possible
- Contacts avec des exposants pour saison culturelle au temple

Jocelyne LACHAUD :

- Opération « Fleurissement participatif » qui débutera fin mars sur inscription et signature d'une convention.
- Mise en place d'ateliers nature

Jacky DUCOURTIOUX :

Les dossiers de demande de subvention vont être étudiés d'ici fin mars.

Delphine VICAIRE BONNIEU :

- Projet journée festive 2022 sur la Dronne
- Réunion avec le SRB Dronne le 9 mars à SMR

Jean-Michel SAUTREAU :

- Rapport DEKRA sur le pylône du stade
- Convention Cinéma à échéance le 31/12/2021
- Recrutement en cours d'un chef de projet pour « Petites Villes de demain »
- Formation des Elus sur le thème des finances le 13/03
- Conseil Communautaire le 4/03.
- Réflexion en cours sur le projet de boutique éphémère
- Ouverture du camping prévue le 1^{er}/04
- Réflexion pour remplacer le traditionnel repas des aînés
- Projet centre de vaccination à Saint-Aulaye
- La médiathèque devrait être inaugurée le 20/03
- Prochain CA de l'EHPAD prévu en avril

La séance est levée à vingt-et-une heure.